



Royal Air Maroc et Emirates signent un partenariat de partage des codes pour le renforcement des vols entre Dubaï, Casablanca et d'autres destinations

Dubaï, le 10 mai 2022 - Royal Air Maroc et Emirates ont signé, ce mardi 10 mai à Dubaï, un partenariat de code-share (partage de codes), offrant plus de possibilités de voyages et de choix de connexions aériennes aux clients des deux compagnies sur leurs vols reliant Dubaï et Casablanca, ainsi que vers d'autres destinations.

Ainsi, à compter de fin mai, les deux compagnies proposeront à leurs clients des vols en partage de codes opérés par les deux transporteurs entre Dubaï et Casablanca et vers un total de 209 destinations combinées. Ce partenariat offrira à leurs clients un choix de destinations plus large entre les hubs des deux compagnies. Cet accord permettra également aux passagers de bénéficier de tarifs plus compétitifs, de connexions fluides et de facilités de transfert des bagages vers leur destination finale.

Les nouveaux vols en partage de codes seront commercialisés sur les sites web des deux compagnies (royalairmaroc.com et emirates.com) et leurs agences commerciales, mais également auprès des agences de voyages traditionnelles et des plateformes de vente en ligne.

Les clients d'Emirates auront ainsi accès à 17 destinations marocaines, autres que Casablanca, ainsi qu'à 63 destinations internationales, dont un vaste réseau en Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale couvrant 25 métropoles. Quant aux clients de Royal Air Maroc, ils pourront accéder au vaste réseau d'Emirates qui, outre le hub Dubaï, compte plus de 130 destinations dont 60 villes au Moyen-Orient, aux États-Unis d'Amérique, en Asie de l'Ouest et en Extrême-Orient.

"Nous sommes très heureux de conclure cet important partenariat avec Emirates qui contribuera fortement au renforcement de notre trafic aérien, et offrira à nos passagers un large éventail de destinations ainsi qu'une meilleure expérience client grâce à des correspondances optimisées et un enregistrement de bout en bout, avec une assistance aéroportuaire internationale au sein des réseaux des deux compagnies", souligne Hamid ADDOU, Président Directeur Général de Royal Air Maroc.

De son côté, Adnan Kazim, directeur commercial d'Emirates Airline, se dit «ravi de renforcer notre partenariat avec Royal Air Maroc à travers ce partage de codes et d'offrir ainsi à nos clients une sélection très large de destinations à travers le Maroc,





ainsi qu'un grand choix de destinations en Afrique. Ceci contribuera à renforcer la connectivité de notre réseau, et de proposer aux voyageurs d'affaires et de loisirs un plus grand choix et une plus grande commodité lors des correspondances entre nos deux compagnies. Nous sommes déterminés à développer notre collaboration afin d'offrir de plus grands avantages à nos clients."

Ce nouvel accord de share-code coïncide avec les 20 ans de service d'Emirates à Casablanca, laquelle a transporté depuis 2002 plus de 3,4 millions de passagers entre Dubaï et Casablanca, soutenant l'industrie du tourisme du pays, développant les voies commerciales et faisant connaître la culture et les traditions marocaines au monde entier. La compagnie aérienne assure actuellement huit vols hebdomadaires à destination de Casablanca. Royal Air Maroc lancera très prochainement une ligne directe reliant Casablanca à Dubaï à raison de quatre fréquences par semaine.

